

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1353/SG/FP portant annulation en partie de la décision n° 75-1089/ SG/FP du 4 juin 1975 et portant intégration à titre exceptionnel, du personnel de l'Aéronautique civile dans le cadre territorial des techniciens météorologistes du' Service météorologique.

n° 75-1353/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 juillet 1975

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1975

Date du numéro
25 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les dispositions de l'article 1er de la décision n° 75-1089/SG/FP du 4 juin 1975 susvisée sont annulée en ce qui concerne M. Tahir Aloui Mokbel.

Art. 2

— M. Tahir Aloui Mokbel, assistant météorologiste du cadre territorial du Service météorologique, chef de la station météorologie-assistance, est intégré à titre exceptionnel pour compter du 1° janvier 1975 dans le cadre des techniciens météorologistes et classé technicien météorologiste de 1^o classe, 2^o échelon avec ancienneté conservée d'un an.